

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°528 – 8 mars 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Zoom sur le commerce bilatéral entre la France et l'UEMOA en 2023

Les exportations françaises vers l'UEMOA affichent globalement un léger repli, imputable aux principaux produits habituellement exportés

D'après les Douanes françaises, les exportations de la France vers les pays de l'UEMOA se chiffrent à **3,6 Mds EUR en 2023** (environ 1/3 des flux vers l'Afrique subsaharienne), en légère baisse de 3% par rapport à 2022. **La Côte d'Ivoire demeure le 1er client de la France dans la sous-région** (et le 2ème en Afrique subsaharienne, après l'Afrique du Sud), avec des exportations françaises à hauteur de 1 365 M EUR en 2023, soit une baisse de 4,2%, imputable principalement aux ventes des produits de l'agriculture (-26,4%) et des industries agroalimentaires (-12,1%). De même, le Sénégal conserve la 2ème place au sein de l'UEMOA, avec des exportations françaises qui s'établissent à 1 013 M EUR, en progression de 4,7% par rapport à 2022, grâce aux ventes d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (+22%).

Les principaux produits exportés par la France vers l'UEMOA demeurent les produits des industries agroalimentaires (17,8% du total des exportations), les produits pharmaceutiques (13,2%) et les machines industrielles et agricoles (11,5%). A noter toutefois que les ventes de ces produits vers l'espace UEMOA sont en retrait en 2023, respectivement de 8,5%, 4,5% et 12,4% par rapport à 2022.

Les importations françaises depuis l'UEMOA affichent également un repli, en lien avec la baisse des achats d'hydrocarbures

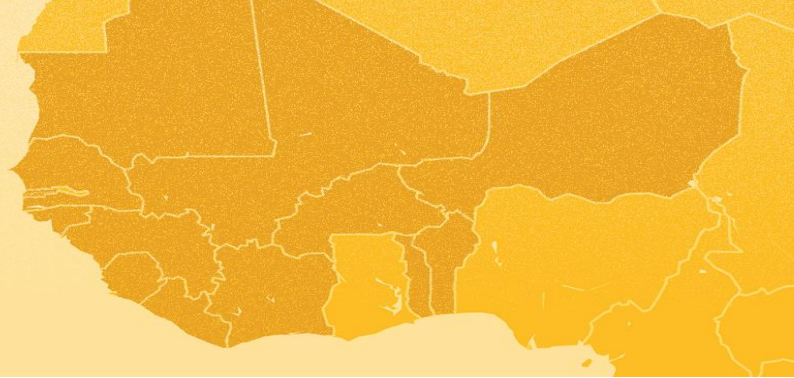
Les importations françaises en provenance de l'UEMOA s'établissent à **1,3 Md EUR en 2023** (9,9% des flux en provenance d'Afrique subsaharienne), soit une baisse de 4,4% par rapport à 2022. **Bien que les achats en provenance de la Côte d'Ivoire soient en baisse (-5,5% à 995 M EUR), le pays demeure de loin le principal fournisseur de la France, à l'origine de 74,4% des importations en provenance de l'UEMOA.** Le Niger demeure le 2ème fournisseur, avec des importations françaises qui atteignent 170 M EUR (+17,5% par rapport à 2022), grâce aux achats de produits métallurgiques et métalliques (98,4% des importations totales françaises en provenance du pays).

Les importations françaises en provenance de l'UEMOA sont essentiellement composées de produits de l'agriculture (41,7% des achats français dans l'Union) et des industries agroalimentaires (41,3%), principalement constitués par les produits du cacao, les fruits tropicaux et plantes à boissons. A noter que les produits métallurgiques et métalliques retrouvent la place de 3^{ème} poste d'importations (13,7%)

Le chiffre à retenir

33%

La part de l'UEMOA dans les exportations françaises à destination de l'Afrique subsaharienne

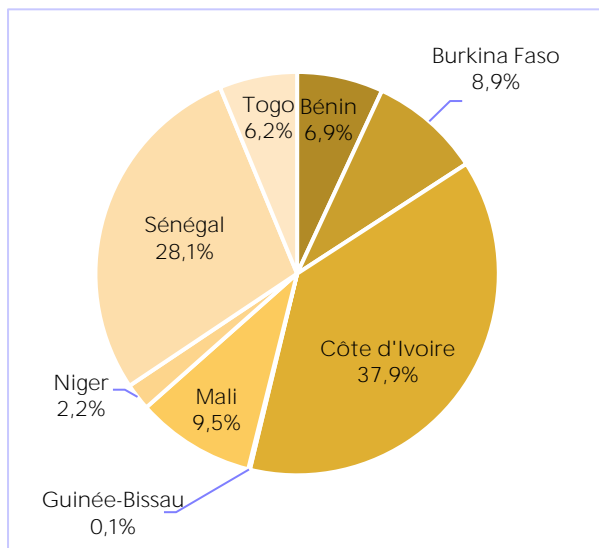


en provenance de l'UEMOA, grâce à une hausse des achats français (+13,7% à 183 M EUR), mais aussi du fait d'une baisse drastique des achats d'hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives (-94% à 9,8 M EUR).

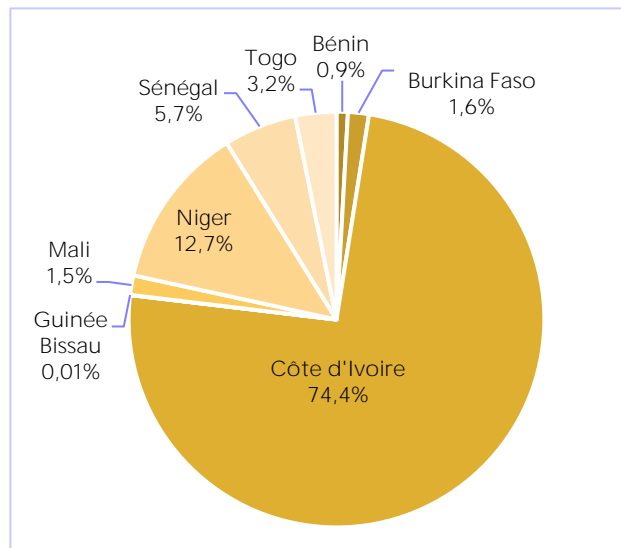
La balance commerciale demeure positive pour la France, avec toutefois un excédent en léger recul

Excepté le Niger (-92,4 M EUR), la France enregistre un excédent commercial avec tous les autres pays de l'UEMOA. Ainsi, au niveau consolidé, cet excédent s'élève à 2 261 M EUR, soit un repli de 2,2% par rapport à 2022. L'excédent le plus important (934 M EUR ; soit 41,4%) a été réalisé avec le Sénégal. A noter également qu'il s'agit du 1^{er} excédent commercial de la France en Afrique subsaharienne et du 9^{ème} à l'échelle mondiale (11^{ème} l'an dernier).

Répartition des exportations françaises vers l'UEMOA



Répartition des importations françaises depuis l'UEMOA

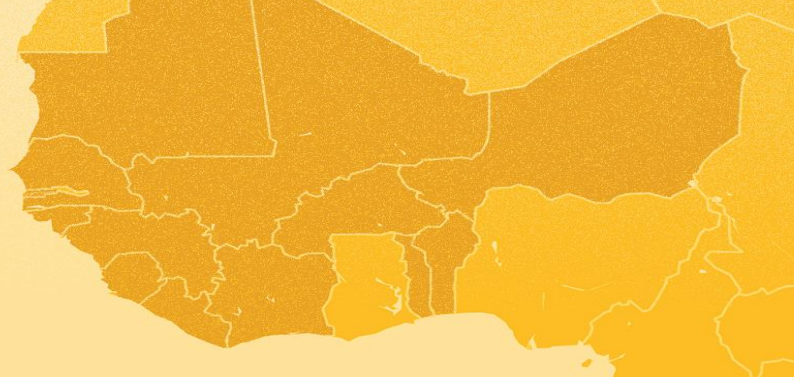


Régional

La BCEAO maintient son principal taux directeur à 3,5%

A l'issue de sa réunion tenue le 6 mars 2024, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a [décidé](#) de maintenir le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,50%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Cette décision se justifie essentiellement par l'atténuation des tensions inflationnistes et l'amélioration des comptes extérieurs de

l'UEMOA. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 2,3% au 4^{ème} trimestre 2023, après 2,9% le trimestre précédent. Ce recul a été favorisé par l'atténuation des pressions inflationnistes sur les produits alimentaires, les effets des mesures de politique monétaire et les efforts des Etats pour lutter contre la vie chère. En outre, pour l'année 2023, le taux d'inflation s'est situé à 3,7% en moyenne annuelle, après 7,4% en 2022. Les projections de la BCEAO pour l'année 2024 indiquent que l'inflation devrait rester dans la zone cible (entre 1% et 3%) définie pour la conduite de la politique monétaire. Par ailleurs, le taux de croissance de l'UEMOA en 2023 est estimé à 5,6% et, selon les projections, devrait s'accroître en 2024 pour s'établir à 6,5%.



364 M EUR de la BOAD en faveur de 10 projets en Afrique de l'ouest

Le 4 mars 2024, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) [a approuvé](#) 10 nouveaux prêts pour un montant global de 238,5 Mds FCFA (363,6 M EUR). Ces prêts contribueront au financement partiel de : (i) au Burkina Faso, la campagne cotonnière 2023-2024 à hauteur de 15 Mds FCFA (22,9 M EUR), le Projet d'urgence de production d'engrais minéraux pour un montant de 14 Mds FCFA (21,3 M EUR), ainsi que l'élargissement et la modernisation de la RN4 à hauteur de 30 Mds FCFA (45,7 M EUR) ; (ii) en Côte d'Ivoire, l'aménagement et le bitumage de la route petit Nassian-Kafolo-Téhini à hauteur de 30 Mds FCFA (45,7 M EUR), ainsi que le renouvellement de la contre-garantie partielle en faveur de la société AZITO Energie pour un montant de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) ; (iii) au Mali, la phase 2 du Programme de développement de l'irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué à hauteur de 30 Mds FCFA (45,7 M EUR), ainsi que la construction du tronçon nord de la boucle 225 kV autour de Bamako et des postes électriques pour un montant de 30 Mds FCFA (45,7 M EUR) ; (iv) au Sénégal, la mise à niveau du réseau routier structurant à hauteur de 30 Mds FCFA (45,7 M EUR), la construction d'un parc des technologies numériques dans le pôle urbain de Diamniadio pour un montant de 24,5 Mds FCFA (37,4 M EUR), ainsi que le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable de centres fluviaux de Richard-Toll, Dagana, Podor et Matam pour un montant de 25 Mds FCFA (38,1 M EUR).

Mise en service du pipeline pétrolier Niger-Bénin

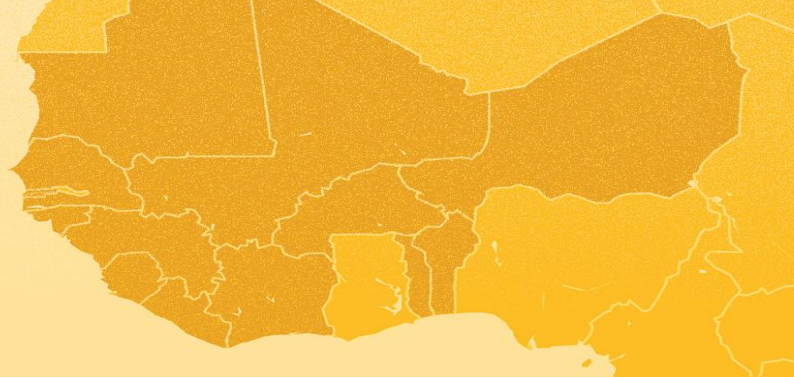
Le pipeline export Niger-Bénin a été officiellement [mis en service](#) le 1^{er} mars 2024. Long de 1 980 km, cet oléoduc permettra au Niger d'exporter et commercialiser du pétrole brut *via* le terminal pétrolier de Sémé-Podji. On estime que le pipeline pourrait transporter à

terme près de 90 000 barils de pétrole par jour produits à partir des forages d'Agadem au Niger. Le chargement du premier navire au large des côtes béninoises est prévu pour fin avril ou début mai 2024 d'après les autorités locales. L'Etat béninois percevra des recettes liées aux droits de transit et à l'exportation du pétrole. Pour rappel, la mise en service du pipeline a été retardé en raison des sanctions de la CEDEAO envers le Niger, à la suite du coup d'Etat survenu dans le pays en juillet 2023.

Burkina Faso

Prise de participation de la Sonasp au capital de Maréna Raffinor

Le Conseil des ministres du 6 mars a [adopté](#) un décret autorisant la prise de participation de la Société nationale des substances précieuses (Sonasp) au capital de la société Maréna Raffinor à hauteur de 5,1 M FCFA (7 800 EUR), soit 51% du capital. Pour rappel, dans le cadre de la politique de développement de la transformation locale de matières premières, en particulier de l'or extrait localement, le gouvernement burkinabè en partenariat avec le secteur privé, a impulsé ce projet de raffinerie dont les travaux de construction ont été lancés en novembre 2023. Dans ce cadre, l'Etat a signé un accord cadre et un pacte d'actionnaires en décembre 2023 avec la Maréna Gold Burkina en vue de la création d'une société d'économie mixte à participation majoritaire de l'Etat, dénommée Maréna Raffinor.



Cap-Vert

La SFI publie son rapport diagnostic du secteur privé

Le [rapport](#) de la SFI souligne que le Cap-Vert dispose d'opportunités d'investissement dans des domaines tels que l'économie bleue, le tourisme durable et les services numériques. Il apporte notamment des recommandations pour accroître les investissements privés en diversifiant l'offre touristique du pays vers des niches à plus grande valeur ajoutée (industries créatives, tourisme nautique), en développant le secteur de la pêche ou de l'aquaculture. Le rapport met également en avant les difficultés rencontrées par le secteur privé, liées à l'accès à l'énergie, au transport et à la logistique, ainsi que la question de l'environnement réglementaire et concurrentiel.

Côte d'Ivoire

Nouvelle découverte de gaz naturel et de pétrole

Le 7 mars, le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a [annoncé](#) une nouvelle découverte majeure d'hydrocarbures dans le bassin sédimentaire ivoirien par Eni Côte d'Ivoire et son partenaire PETROCI Holding. Ce nouveau gisement, dénommé Calao et localisé sur le bloc pétrolier CI-205, est le 2^{ème} plus important découvert en Côte d'Ivoire. Calao est situé à environ 45 km au large des côtes et à 120 km à l'ouest du gisement Baleine. Cette découverte fait suite au forage du puits Murène-1X, d'une profondeur de 2800 m à partir du fond marin. Les estimations indiquent pour le moment des ressources en place de l'ordre de 1 Md à 1,5 Md de barils (contre environ 2,5 Mds de barils pour Baleine). A noter que ce nouveau gisement, beaucoup plus riche en gaz naturel, permettra à terme, de répondre aux besoins du pays pour sa production d'électricité.

Ratification d'un accord de prêt de la BM de 189 M EUR pour la sécurisation du foncier rural

Le 28 février, le gouvernement ivoirien a [annoncé](#) la ratification d'un accord de prêt d'un montant de 123,71 Mds FCFA (188,6 M EUR) conclu avec l'Association internationale de développement, institution de la Banque mondiale (BM), en vue du financement du Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale (PRESFOR). Ce programme vise à numériser le processus de sécurisation foncière en milieu rural. Le projet prévoit la fourniture de matériels informatiques, d'une assistance technique pour la numérisation de l'enregistrement des terres ainsi que la conception et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation communautaires et de clarification des droits.

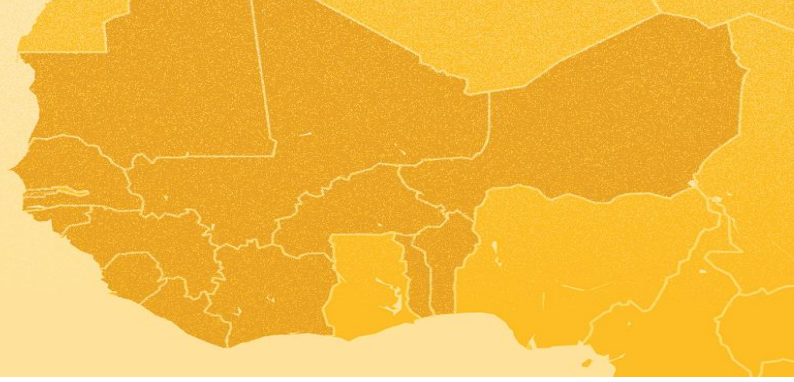
Octroi d'un permis d'exploration aurifère à Atlantic Resources

La société minière Atlantic Resources Côte d'Ivoire a [obtenu](#) un permis de recherche d'or dans les départements de Prikro (centre-est), Koun-Fao (nord-est) et Daoukro (centre-est). Ces permis, annoncés lors du conseil des ministres du 28 février, complètent les permis octroyés par le gouvernement à la société en décembre 2023 dans les départements de Koun Fao et de Tanda. Pour rappel, la production ivoirienne d'or en 2022 est estimée à 47,5 tonnes en 2022.

Gambie

La BAfD octroie 16 M USD additionnel pour la sécurité alimentaire

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a [accordé](#) le 4 mars 2024 à la Gambie un financement supplémentaire de 16,1 M USD pour le Projet d'agriculture et de sécurité alimentaire du pays. Ce nouvel appui devrait permettre



d'augmenter les superficies de culture et les intrants dans le but d'accroître les rendements et de renforcer la sécurité alimentaire. Aussi, le nombre de petits exploitants agricoles bénéficiant directement du projet devrait augmenter pour passer de 10 000 à 18 000 personnes. D'après le rapport sur l'état d'avancement du projet, la mise en œuvre de la première phase, lancée en 2021, a permis la production de 14 000 tonnes de viande de volaille, 964 200 tonnes de légumes et 167 450 œufs pour une valeur globale de 750 000 USD, avec 63 936 personnes ayant bénéficié du projet.

Guinée

Tenue de la 3^{ème} édition du *Guinea Forum Investment*

Le 5 et 6 mars, l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP-Guinée) [a organisé](#) la 3^{ème} édition du *Guinea Investment Forum*, en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. L'APIP a ainsi présenté un catalogue de projets en recherche de financement, dont 13 publics pour un montant total de près de 12 Mds USD et 40 privés pour un montant total de 363 M USD. Plusieurs panels de haut niveau ont complété l'événement, portant notamment sur le climat des affaires, la transformation agricole locale, la sous-traitance minière et le financement des infrastructures durables.

Mauritanie

De nouvelles mesures pour renforcer le développement des transactions *via* mobile

La Banque centrale de Mauritanie (BCM) a [adopté](#) de nouvelles réformes visant à l'amélioration de la réglementation relative aux transactions *via* mobile à travers les comptes de paiements appelés *Wallet*, ou les comptes

bancaires traditionnels. Elles ont pour objectifs de renforcer les mesures de sécurité et de conformité réglementaire afin de prévenir les éventuels abus, garantir la sécurité des transactions et lutter contre le blanchiment d'argent. Les nouvelles mesures établissent entre autres les plafonds de retrait et de paiement *via* les comptes de paiement mobile à 50 000 MRU (1 143 EUR) par jour et à 200 000 MRU (4 572 EUR) par mois. La BCM impose désormais une limite à la valeur maximale stockée sous forme d'unités de monnaie électronique, qui s'établit à 200 000 MRU (4 572 EUR).

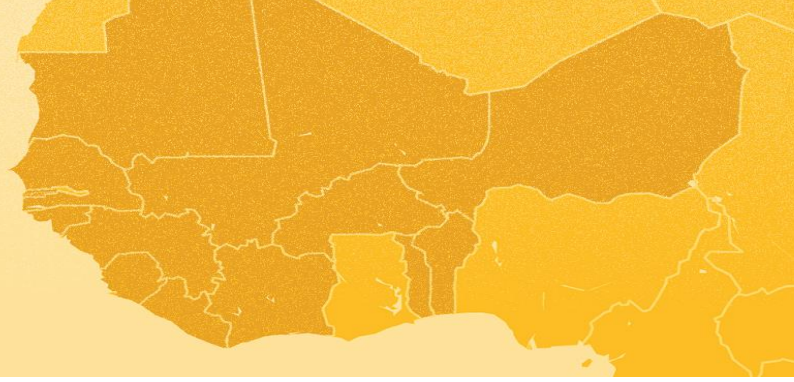
La France octroi un financement de 40 M EUR pour des projets hydrauliques

Le ministre de l'Economie et du Développement Durable mauritanien a signé avec l'Agence française de développement (AFD) [deux accords de financements](#) pour un montant total de 40 M EUR destinés à la mise en œuvre du Projet intégré de mobilisations des eaux de surface. Le premier accord porte sur une convention de crédit à hauteur de 35 M EUR tandis que le second porte sur une subvention de 5 M EUR. Ce projet participera d'une part à la réhabilitation et à la valorisation agropastorale de 36 barrages, au bénéfice de 18 000 ménages, et d'autres part au renforcement de la gouvernance du secteur de l'hydraulique. Le financement permettra également la mise en place du système national d'Information sur l'eau et l'assainissement et la définition d'une stratégie nationale de gestion Intégrée de la ressource en eau.

Mali

Inflation à +0,5% en g.a. en janvier 2024

Selon l'Institut national de la statistique (Instat), le taux d'inflation s'est [établi](#) à +0,5% en glissement annuel (g.a.) en janvier 2024, contre -0,5% le mois précédent. Ce niveau d'inflation reflète principalement, la hausse des prix des



produits alimentaires et boissons non alcoolisées en général (+1% en g.a.), qui masque toutefois une baisse notable des huiles (-27,6% en g.a) et des prix des céréales non transformées (-4,6% en g.a.). La hausse des prix est en outre plus marquée pour les restaurants et hôtels (+4,8% en g.a), les transports (+4,5% en g.a.), ainsi que les boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants (+4% en g.a.). A l'inverse, on observe une baisse des prix de la catégorie "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-7,6% en g.a.) et de la communication (-3,9% en g.a.).

Sénégal

Adhésion au Forum des pays exportateurs de gaz en tant que membre observateur

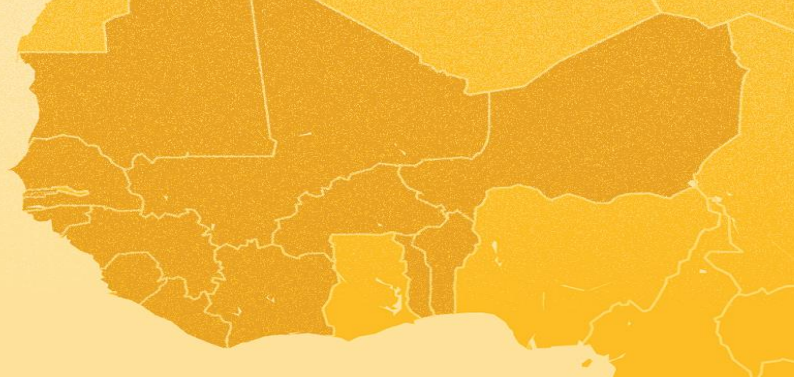
Le 2 mars 2024, le Sénégal a officiellement rejoint le [Forum des pays exportateurs de gaz](#) (GECF) comme membre observateur. La décision a été actée lors du 7^{ème} Sommet des Chefs d'Etat membres de l'organisation, qui s'est tenu à Alger du 29 février au 2 mars. Créé en 2001 et regroupant les principaux pays exportateurs de gaz naturel dans le monde, le GECF est un cadre de concertation visant à promouvoir la coopération entre ses membres et à défendre leurs intérêts communs sur la scène mondiale. Cette adhésion s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des ressources naturelles du Sénégal. Elle devrait permettre au Sénégal de bénéficier des supports et expériences des autres pays membres. Pour rappel, d'importantes réserves de gaz ont été découvertes au Sénégal depuis 2015, estimées à plus de 910 Mds m³ avec les champs Grand Tortue Ahmeyim (GTA) en partage avec la Mauritanie, Yaakar Teranga et Sangomar.

Plus de 762 M EUR investis dans la réalisation de ponts et d'autoponts entre 2012 et 2024

D'après le ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, le Sénégal a investi en 12 ans plus de 500 Mds FCFA (762,2 M EUR) dans la [réalisation d'infrastructures](#) visant à améliorer la mobilité urbaine ainsi que la connexion entre Dakar et la nouvelle ville de Diamniadio. Ce financement concerne une trentaine de ponts et d'autoponts et plusieurs autres ouvrages connexes aux autoroutes. Dans le cadre du Programme spécial de désenclavement, plusieurs infrastructures sont également en cours de construction d'après le ministre. Cette annonce a été faite, le 5 mars 2024, à l'occasion de la visite des chantiers en cours de l'autopont Bourguiba-Front de Terre et des deux ponts de Diamniadio.

20 M USD de la BAfD pour le renforcement de la sécurité alimentaire

Le 5 mars 2024, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) [a accordé un don](#) de 20 Mds USD à l'Etat du Sénégal pour la mise en œuvre du Projet de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle post-Covid (PRESAN-PC). Cet appui financier vise à accroître durablement les productions agricoles et les revenus des femmes et des jeunes vulnérables. Le projet devrait renforcer (i) les actions du Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga Matam et Kaffrine (PASA-LMK) avec une extension à d'autres zones vulnérables, et (ii) la résilience des populations face aux changements climatiques. Le projet bénéficie également du soutien de l'Office chérifien des phosphates à travers une contribution de 4,6 M USD et devrait permettre de réaliser entre autres plusieurs infrastructures agricoles, des fermes villageoises intégrées et des forages et aménagements pastoraux.



Togo

Le FMI approuve un programme de 390 M USD en faveur du pays

Le 1^{er} mars 2024, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) [a approuvé](#) en faveur du Togo un accord de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 293,6 M DTS (390 M USD), soit 200% de la quote-part. L'approbation de l'accord permet le décaissement immédiat de 51,4 M DTS (68,3 M USD). Cet accord permettra de soutenir le programme de réformes des autorités qui a pour objectif de préserver la stabilité macroéconomique et d'accélérer la réduction de la pauvreté. Les principales politiques prévues sont le renforcement des dépenses de la protection sociale, le rééquilibrage des finances publiques pour stimuler la croissance, la mise en œuvre de réformes structurelles pour améliorer l'environnement des affaires et la recapitalisation de la dernière banque publique existante. L'un des axes phares du programme sera notamment l'accroissement des recettes fiscales à hauteur de 0,5% du PIB par an. Selon le FMI, le taux de croissance du Togo est estimé à 5,4% en 2023 et devrait s'établir à 5,3% en 2024.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar, Lomé et Niamey, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)